

QUESTION ORALE H-0852/02

pour l'heure des questions de la période de session de janvier 2003
posée conformément à l'article 43 du règlement
par Marialiese Flemming
à la Commission

Objet: Transport d'animaux

La Commission promet depuis environ un an de proposer une nouvelle directive relative au transport des animaux d'exploitation. Les principales parties intéressées ont été consultées par deux fois au moins et des débats ont eu lieu pendant deux semaines sur Internet. Combien d'animaux devront encore souffrir et mourir lors de transports sur de longues distances, avant que la Commission n'intervienne? Partage-t-elle la position du Parlement, selon lequel la seule solution possible est l'instauration d'une durée maximale de huit heures pour le transport des animaux vers l'abattoir?

Dépôt: 13.12.2002
de